





<b>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</b>  CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : <a href="https://www.irceline.be">https://www.irceline.be</a>	 
	
	

**Lundi 20 janvier 10h00**

## BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

### Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

#### SITUATION ACTUELLE

Depuis plusieurs jours, des concentrations élevées de particules fines sont mesurées dans l'air. Ce matin (05h), le seuil d'information de 35 µg/m<sup>3</sup> (PM2.5, en moyenne glissante sur 24 heures) a été dépassé en Flandre. Le seuil d'information pour les PM10 de 50 µg/m<sup>3</sup> n'a pas été dépassé. Aucun seuil n'a été dépassé en Wallonie et en Région bruxelloise.

Les concentrations moyennes de particules fines sur 24 heures (µg/m<sup>3</sup>) mesurées à 9 heures ce matin étaient de :

	<i>PM10</i>	<i>PM2.5</i>
Flandre	43	36,6
Bruxelles	30	27,1
Wallonie (Nord du sillon Sambre et Meuse)	28	23,4

Les concentrations élevées sont dues aux émissions de particules primaires, à la formation de particules secondaires et à l'accumulation de la pollution atmosphérique des derniers jours en raison de conditions météorologiques défavorables : un temps presque sans vent et une inversion thermique (de subsidence).

50 µg/m<sup>3</sup> PM10 et 35 µg/m<sup>3</sup> PM2.5 sont les seuils utilisés par les trois Régions de Belgique pour informer la population.

#### SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les concentrations devraient rester élevées pendant un certain temps et le dépassement du seuil d'information devrait perdurer pendant au moins 24 heures.

**Etant donné que les concentrations moyennes devraient rester supérieures à 35 µg/m<sup>3</sup> en PM2,5 (en moyenne glissante sur 24h) et/ou à 50 µg/m<sup>3</sup> en PM10 (en moyenne glissante sur 24h) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée en Flandre.**

La journée de demain devrait être plus ensoleillée et un peu plus chaude, mais le vent restera faible. Un changement de temps est attendu à partir de mercredi : la force du vent augmentera sensiblement et une zone de pluie traversera le pays. La qualité de l'air s'améliorera, les concentrations de particules se rapprocheront des valeurs normales pour cette période de l'année.

## RECOMMANDATIONS EN CAS DE DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION

Pour plus d'informations sur les recommandations spécifiques dans les Régions, veuillez-vous référer aux communications régionales (voir sites web et personnes de contact ci-dessous).

## EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ ET PRÉCAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations de polluants dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les **symptômes** suivants peuvent être observés :

- la diminution des fonctions respiratoires ;
- une augmentation des maladies respiratoires (bronchites, ...) ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques ou souffrant de problèmes respiratoires chroniques.

Pour les **personnes exposées à un niveau de risque plus élevé** :

- les personnes souffrant de problèmes respiratoires et cardiaques,
- les asthmatiques,
- les personnes âgées et les très jeunes enfants,

il est particulièrement conseillé, dans les zones exposées à des concentrations élevées en polluants, de ne pas réaliser d'exercice physique intense et/ou prolongé (comme le jogging par exemple). **En cas de nécessité, il ne faut pas hésiter à prendre un avis médical.**

En raison de leur très faible dimension (diamètre au moins 5 fois inférieur à l'épaisseur d'un cheveu), les particules se répandent aisément dans tous les environnements. Pour cette raison, les habitations ne constituent pas un rempart contre les concentrations élevées en particules fines venant de l'extérieur.

## PERSONNES DE CONTACT

### **En Flandre:**

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): perscontact: [pers@vmm.be](mailto:pers@vmm.be), 053 72 62 22.  
<http://www.vmm.be>

### **À Bruxelles:**

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures :  
<http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement :  
[info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: [presse@environnement.brussels](mailto:presse@environnement.brussels) –  
0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Alexandre Azer-Nessim (porte-parole) –  
GSM : 0477/44 24 87 - Email : [aazer-nessim@gov.brussels](mailto:aazer-nessim@gov.brussels)

### **En Wallonie:**

- Cabinet du Ministre Yves Coppieters : Jérôme Hardy (porte-parole) –  
GSM : 0497/54 02 51 - Email : [jerome.hardy@gov.wallonie.be](mailto:jerome.hardy@gov.wallonie.be)
- <http://www.awac.be/>

### **CELINE:**

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)